

DOSSIER DE PRESSE

Lancement des premiers États Généraux de l'Innovation Organisationnelle en Santé

un appel aux acteurs de la santé à se mobiliser pour faire connaître la valeur de leurs réalisations innovantes engagées au bénéfice d'un système de santé solidaire

CONTACT PRESSE :

Marina Rosoff

06 71 58 00 34 • presse@iosante.org

**10
MARS
2016**

INNOVATION
ORGANISATIONNELLE
EN SANTÉ



LES ÉTATS
GÉNÉRAUX

DOSSIER DE PRESSE

Lancement des premiers États Généraux de l'Innovation Organisationnelle en Santé

Un appel aux acteurs de la santé à se mobiliser pour faire connaître la valeur de leurs réalisations innovantes engagées au bénéfice d'un système de santé solidaire

SOMMAIRE

- États Généraux de l'Innovation Organisationnelle en Santé :
pour une visibilité nationale des innovations locales p 1-3
- Appel à contributions : **participer aux EGIOS** p 4
- L'innovation organisationnelle en santé :
un facteur de pérennité d'un système de santé solidaire p 5
- L'Association pour l'Innovation Organisationnelle en Santé : catalyseur d'évolutions p 6



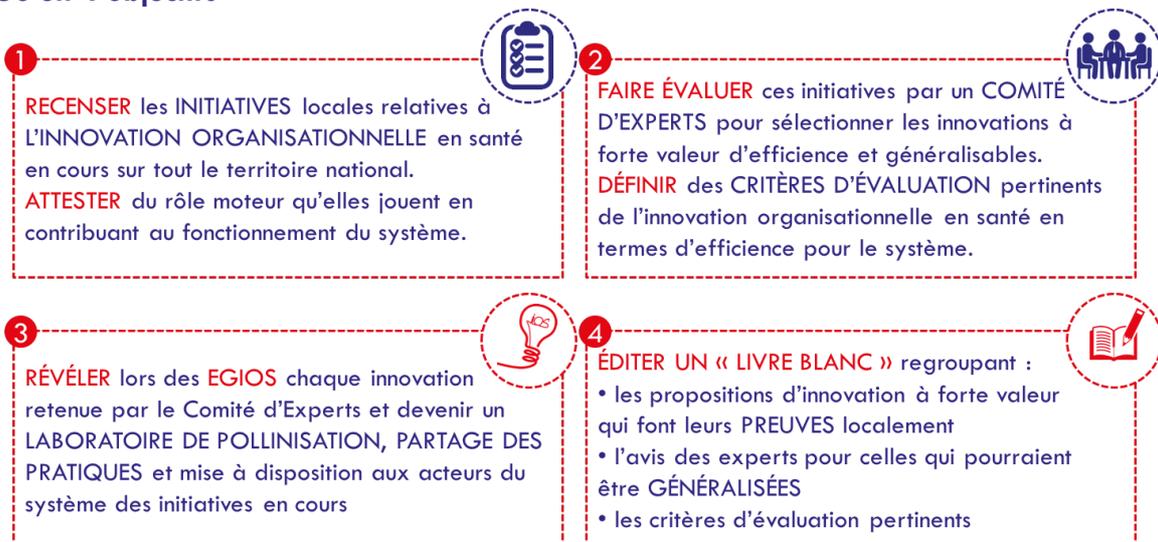
États Généraux de l'Innovation Organisationnelle en Santé : pour une visibilité nationale des innovations locales

L'Association pour l'Innovation Organisationnelle en Santé lance les premiers États Généraux de l'Innovation Organisationnelle en Santé. Nés de la volonté de renforcer la solidarité nationale et le progrès en santé, ils valorisent les initiatives locales et favorisent leur généralisation.

Partager l'innovation pour mieux la révéler

Si la diffusion de l'innovation organisationnelle est du ressort des autorités de régulation, les missions de repérage, de soutien et de mise en valeur de ces innovations peuvent être réalisées par un organisme tiers issu de la société civile, dans le cadre d'une gestion de projet. Les États Généraux de l'Innovation Organisationnelle en Santé (EGIOS), ont pour ambition de révéler l'intelligence innovatrice des professionnels de santé, des usagers et des institutions et de stimuler leur motivation pour faire perdurer et étendre leurs initiatives de proximité.

Les EGIOS en 4 objectifs



De multiples acteurs concernés



Professionnels de santé
agissant au sein de leur établissement et services sanitaires ou médicaux sociaux, de leur organisation représentative, de leurs associations, de leurs réseaux de soins...



Patients et usagers
au sein de nombreuses associations, fédérations et collectifs



Institutions
collectivités territoriales (Conseils régionaux, Conseil départementaux, municipalités...), organismes publics territoriaux en charge de la régulation et du financement du système de santé (Agences Régionales de Santé, caisses d'assurance maladie...) ou organismes complémentaires pour le financement de la santé (mutuelles, assurances, instituts de prévoyance)



Entreprises
ayant conçu et/ou accompagné des innovations locales dans le champ de l'organisation des soins, de la prévention ou de l'accompagnement des patients.

Contrôle d'experts...

Les réalisations proposées aux États Généraux de l'Innovation Organisationnelle en Santé sont analysées par un Comité d'experts composé de membres issus d'institutions publiques nationales et de personnalités expertes en management de l'innovation issus de différents secteurs et répartis en 5 collèges : Institutions publiques de santé, Management de l'innovation dans le secteur de la santé, Management de l'innovation hors secteur de la santé, Usagers du système de santé, Organisation du système de santé.

Ce Comité a pour mission de définir les modalités de contribution relatives aux innovations locales, les évaluer et sélectionner les innovations à forte valeur pour le système de santé.

Comment évaluer l'innovation locale ?

- Qualité intrinsèque : valeur ajoutée, service rendu, intégration dans le système existant...
- Efficience de la mise en œuvre : reproductibilité, besoins de la part du régulateur et des payeurs, ROI, valeur médico-économique, micro/macro...

Accompagnement entrepreneurial...

Les États Généraux de l'Innovation Organisationnelle en Santé sont soutenus par de grandes entreprises partenaires, mobilisées pour le progrès et la solidarité en santé. Elles sont réparties en collèges spécialisés : acteurs privés de la protection sociale, entreprises de services et de logistique en santé, entreprises hors secteur santé (secteur public/secteur privé), sciences de la vie, technologies de l'information et de la communication.

Un partenariat synonyme d'opportunités d'échanges avec les membres du Comité d'experts et les promoteurs de réalisations innovantes.

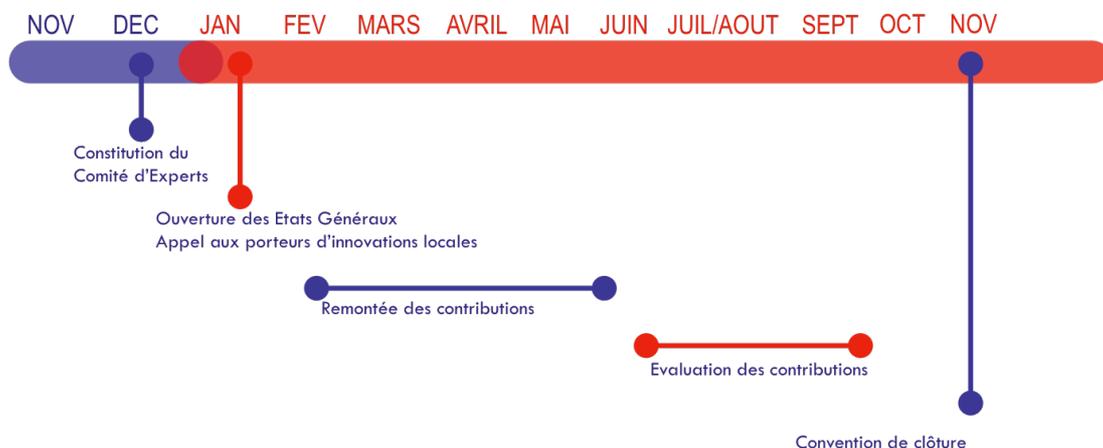
... et ouverture sociétale

Les organisations représentatives des acteurs du système de santé français sont invitées à s'associer aux EGIOS pour mieux informer leurs adhérents de ses tenants et aboutissants : fédérations d'établissements de santé, fédérations et organismes représentant les établissements et services médico-sociaux pour les personnes âgées et les personnes handicapées, organismes nationaux représentant les professions de santé, ordres nationaux des professionnels de santé, organisation nationale représentative des associations d'usagers du système de santé...

Une année pour innover

Lancés mi-janvier avec les premières réunions de leur Comité d'experts, les premiers États Généraux de l'Innovation Organisationnelle en Santé se dérouleront en quatre temps forts :

- Appel à contributions et remontée par les porteurs d'initiatives : mars à mai 2016
- Évaluation des contributions aux États Généraux : de juin à septembre 2016
- Clôture des États Généraux (convention nationale) : novembre 2016
- Publications (livre blanc, actes de la convention finale...) : décembre 2016



Convention nationale de clôture : début du second acte

Point d'orgue des États Généraux de l'Innovation Organisationnelle en Santé, la Convention nationale de clôture récompensera plusieurs réalisations à forte valeur d'innovation et de performance pour le système de santé français.

Elle sera également une opportunité d'échanges et de création d'une dynamique de partage entre les porteurs de projets, pour les enrichir mutuellement, et déployer leurs hypothèses de travail et leurs ambitions.

La Convention marquera enfin la première étape d'un parcours de conviction des décideurs nationaux pour qu'ils assurent la pérennité des meilleures réalisations et en assurent la diffusion.

MEMBRES DU COMITE D'EXPERTS DES EGIOS

Collège des Institutions publiques de santé

Dr Jean-François Thébault, membre du collège de la Haute Autorité de Santé (HAS)

Pr Etienne Minvielle, titulaire de la chaire de management de l'École des Hautes Études en Santé Publique (EHESP), mission « Parcours innovants » de l'Institut Gustave Roussy

Jean-Claude Moisdon, membre du conseil scientifique et d'orientation de l'Agence Nationale d'Appui à la Performance (ANAP)

Ayden Tajahmady, Directeur adjoint de la stratégie, des études et des statistiques de la CNAMTS

Collège du Management de l'innovation dans le secteur de la santé

Christophe Pascal, maître de conférence, directeur de l'Institut de Formation et de Recherche sur les Organisations Sanitaires et Sociales, Université Jean Moulin Lyon III,

Rapporteur du comité d'experts des États Généraux de l'Innovation Organisationnelle en Santé 2016

Roland Cash, consultant en économie de la santé - Cabinet Les Asclépiades

Collège du management de l'innovation hors secteur de la santé

Rodolphe Durand, professeur à HEC en management de stratégie, directeur du laboratoire de recherche SnO (Society & Organizations)

Collège des usagers du système de santé

Christian Saout, secrétaire général délégué du Collectif Inter-associatif Sur la Santé (CISS), personnalité associée au Conseil économique, social et environnemental (CESE)

Yvanie Caillé, présidente de l'association RENALOO

Collège de l'organisation du système de santé

Dr Dominique Depinoy, consultant en organisation des soins et directeur associé - Cabinet Acsantis

Luc Broussy, président de France Silver Eco, Directeur de master Politiques du vieillissement et Silver Economie, Sciences Po Paris

ENTREPRISES PARTENAIRES AU 10 MARS 2016

Johnson & Johnson Medical Companies, Medtronic, Orange, Sanofi, Klesia.

ACTEURS DE SANTE PARTENAIRES AU 10 MARS 2016

- Centre National des Professions Libérales de Santé (CNPS)
- Fédération des cliniques et hôpitaux privés de France (FHP)
- Fédération Française des Maisons et Pôles de Santé (FFMPS)
- Fédération Hospitalière de France (FHF)
- Fédération des Établissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne Privés Non Lucratifs (FEHAP)
- Fédération Nationale Avenir et Qualité de Vie des Personnes Âgées (FNAQPA)
- Fédération nationale des associations gestionnaires au service des personnes âgées handicapées (FEGAPEI)
- Fédération Nationale des Centres de Santé (FNCS)
- Fédération Nationale des Etablissements d'Hospitalisation à Domicile (FNEHAD)
- Syndicat des employeurs associatifs de l'action sociale et médico-sociale (SYNEAS)
- Syndicat National des Établissements et Résidences Privés pour Personnes Âgées (SYNERPA)

PARTENAIRES MEDIAS

- Agence Henri 8
- Décision santé et le Quotidien du Médecin

Appels à contributions : participer aux EGIOS

Les porteurs d'innovations locales sont invités à faire acte de candidature aux États Généraux de l'Innovation Organisationnelle en Santé, afin de partager leurs retours sur expériences et participer aux évolutions du système sanitaire français.

Critères d'éligibilité

Les champs des **innovations éligibles** au processus de sélection des États Généraux de l'Innovation Organisationnelle en Santé sont les **domaines sanitaire, médico-social et social**.

Les innovations peuvent être **à l'échelle d'un organisme ou d'un territoire**, et leur **impact sur la trajectoire de santé des personnes** fera partie des critères d'appréciation du Comité d'experts.

Les candidats présélectionnés par le Comité d'experts auront trois mois pour constituer et déposer leur dossier complet (mars à mai 2016).

3 types d'initiatives innovantes

« D'USAGE TECHNOLOGIQUE »

mise en œuvre de nouvelles technologies de santé, systèmes d'informations et de communication, etc., dans la mesure où elles sont associées à une innovation organisationnelle

« D'INNOVATION DE SERVICE »

nouvelles modalités de prise en charge des patients ou nouvelles organisations des professionnels de santé

« D'INNOVATION DANS LES PRATIQUES »

redéfinition du périmètre des métiers, des missions, des conditions de travail des professionnels...

Prérequis

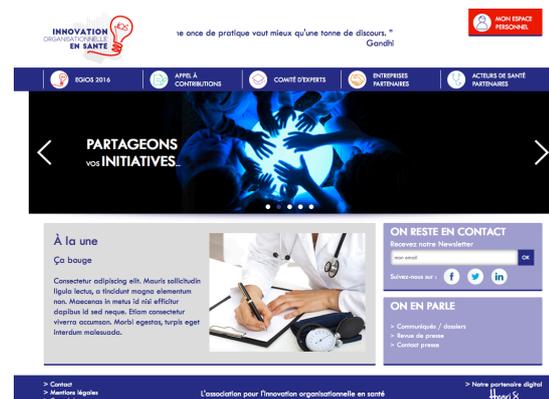
Chaque réalisation candidate doit **apporter des bénéfices tangibles d'amélioration du fonctionnement de l'organisation du système de santé ou des soins actuels**. Il ne peut s'agir de la valorisation d'une organisation existante déjà généralisée ou appliquée à une grande partie du système public ou privé.

Les promoteurs de réalisations innovantes peuvent être un **groupe de professionnels de santé libéraux ou salariés, des associations d'usagers du système de santé, ou une combinaison des deux**. Ils peuvent être soutenus par des institutions (établissements ou service de santé, collectivités territoriales, organismes de régulation et de financement du système de santé) et/ou par des entreprises.

Plus d'informations et dépôt des candidatures avant le 31 mai 2016 sur

www.iosante.org

(Onglet Appel à contributions)



L'innovation organisationnelle en santé : **un facteur de pérennité d'un système de santé solidaire**

L'innovation organisationnelle en santé apporte une réponse aux besoins de transformation du système sanitaire français. Des solutions se dessinent au niveau local, demandant à être identifiées, valorisées et déployées à grande échelle.

Un système de santé sur la corde raide, mais riche en innovations organisationnelles locales

Présenté comme l'un des meilleurs du monde, le système de santé français révèle de grandes fragilités. Confronté au vieillissement de la population et à l'essor des maladies chroniques dans un contexte de désertification médicale et de réduction des dépenses publiques, il peine à garantir l'égalité d'accès aux soins.

L'innovation organisationnelle apporte une réponse aux enjeux d'évolution du système, par sa capacité à fédérer les énergies autour de projets concrets, générateurs d'améliorations des pratiques sanitaires. Problème : si les idées, les initiatives et les expérimentations territoriales sont nombreuses, le système peine à les prendre en compte, les soutenir et les généraliser.

Changement de paradigme pour gains économiques et sociaux

L'innovation organisationnelle en santé est un facteur de rupture susceptible de conduire à une amélioration de la chaîne de valeur. Elle offre des bénéfices pour l'usager en termes de prise en charge et qualité de vie, ainsi qu'une amélioration des conditions d'exercice des professionnels de santé.

Un terreau fertile...

A bas bruit, partout en France, des innovations organisationnelles en santé locales se développent, portées par les professionnels du soin, les usagers, les institutions... Individuelles ou collectives, soutenues ou non à l'échelon territorial, ces initiatives participent à l'envie des acteurs de santé de faire mieux fonctionner le système en apportant des solutions concrètes. Avec à la clé des gains économiques, un renforcement de la qualité et de la sécurité des soins et une amélioration de l'état global de santé d'une population.

... laissé en friche

Alors même que l'État et l'Assurance Maladie fixent des objectifs nationaux qualitatifs et économiques, les réalisations innovantes locales sont insuffisamment connues et soutenues par les régulateurs et les financeurs du système de santé : il manque souvent un facteur juridique et/ou financier pour les faire aboutir ou pour permettre leur généralisation.

Enfin, quand elles produisent des résultats après expérimentation, les financeurs publics ont rarement la possibilité de réallouer du financement au sein de l'Objectif National de Dépenses d'Assurance Maladie.

L'innovation organisationnelle par l'exemple

- organisation graduée de prise en charge des soins urgents en ambulatoire dans des territoires à faible densité de population
- plateforme d'échange informel entre professionnels de santé offrant un partage complémentaire au dossier médical informatisé
- dossier médical informatisé partagé entre professionnels de santé hospitaliers et ambulatoires mis en place dans toute une région par les professionnels eux-mêmes
- nouvelles technologies de l'information permettant l'analyse à distance et le renforcement des alertes (en particulier pour les malades chroniques)
- expérimentation de formation continue à distance
- dispositif de repérage de la fragilité partagé avec professionnels de santé et services à domicile
- filière gérontologique territoriale structurant la prise en charge de personnes âgées dépendantes au moyen d'astreintes 24/24h.

L'Association pour l'Innovation Organisationnelle en Santé, catalyseur d'évolutions

L'Association pour l'Innovation Organisationnelle en Santé valorise de manière objective les meilleures initiatives locales, pour faciliter leur appropriation et leur déploiement à grande échelle.

Association solidaire

Créée en 2015, l'Association pour l'Innovation Organisationnelle en Santé (AIOS) agit en faveur de la qualité, de la solidarité et du progrès dans le système de santé français en orientant ses actions vers l'égalité dans l'accès à la prévention et aux soins et la fraternité dans leur financement.

Ses missions

- Développer la recherche et l'analyse des évolutions organisationnelles innovantes dans le fonctionnement du système de santé français.
- Révéler, évaluer et soutenir des projets d'innovations organisationnelles à forte valeur pour le système de santé, face au défi du vieillissement et des maladies chroniques, du financement des dépenses et de la réduction du nombre de médecins.

L'Association pour l'Innovation Organisationnelle en Santé organise les États Généraux de l'Innovation Organisationnelle en Santé qui offriront une visibilité nationale à de nombreuses innovations locales relatives à l'organisation des acteurs de santé pour améliorer la qualité et l'efficacité notamment de l'accompagnement des soins lors du parcours des personnes dépendantes et des malades chroniques.

Les membres fondateurs de l'AIOS

Santéliance Conseil accompagne des dirigeants du secteur de la santé dans l'amélioration de la performance de leur organisation et leur intégration dans le système de santé français. Santéliance a été fondé par Christophe Jacquinet, ancien directeur des Agences régionales de santé de Rhône-Alpes et de Picardie. Il préside l'Association pour l'Innovation Organisationnelle en Santé.

Capgemini Consulting, leader en management et transformation des organisations, notamment hospitalières, intervient sur l'ensemble de la chaîne de production de soins, avec une vision globale des besoins organisationnels du secteur de la santé.

Madis Phileo, cabinet-conseil, soutient tous les acteurs du système qui collaborent à la chaîne de santé et accompagne les entreprises de santé depuis 10 ans. Madis Phileo a été créé par Xavier Legrand du Laurens, ancien directeur de la Communication du leader français des entreprises du médicament.